

# Bureau du Commerce

Fiche d'information : Loi sur la Prévention du Travail Forcé des Ouïghours CBP brise les liens dans la chaîne d'approvisionnement en travail forcé de la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine



U.S. Customs and Border Protection

Publication du CBP no 1791-0522

## Qu'est-ce que la UFLPA?

La Loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours (UFLPA) établit une présomption réfutable selon laquelle tout produit fabriqué en tout ou en partie dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine, ou par certaines entités, est interdit d'importation aux États-Unis en vertu de la section 19 U.S.C. 1307. Elle impose également la préparation de stratégies d'application et de diplomatie.

## Quel est l'impact de UFLPA sur les importateurs?

Depuis le 21 juin 2022, les Douanes et la Protection des Frontières Américaines (CBP) appliquent une présomption réfutable selon laquelle les marchandises produites en tout ou en partie dans la région ou par des entités identifiées dans la stratégie d'application ne peuvent pas entrer aux États-Unis. Un importateur peut demander une exception à la présomption réfutable auprès de la CBP. Cela nécessitera la présentation de preuves claires et convaincantes que sa marchandise importée n'a pas été extraite, produite ou fabriquée en tout ou en partie par du travail forcé.

## Quel est le processus de refutation?

Les importateurs doivent démontrer à la CBP qu'ils se sont conformés aux directives de diligence raisonnable et de preuve de la stratégie d'application, et qu'ils ont répondu entièrement aux demandes d'information de la CBP pour déterminer si les marchandises ont été fabriquées en tout ou en partie par du travail forcé. Si un importateur se conforme à ces exigences et fournit aussi des preuves claires et convaincantes démontrant que le travail forcé n'a pas été utilisé dans la production des marchandises, la CBP accordera l'exception.

## Quelles mesures peuvent prendre les importateurs?

- Établir/maintenir un programme de diligence raisonnable
- Évaluer soigneusement les risques liés à la région autonome ouïghoure du Xinjiang et à la chaîne d'approvisionnement associée
- Atténuer l'exposition aux risques de travail forcé
- Être prêt à démontrer la conformité aux mesures de la stratégie d'application de diligence raisonnable, de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Être prêt à répondre aux demandes de renseignements de la CBP et à démontrer que les marchandises ne sont pas extraites, produites ou fabriquées en tout ou en partie par du travail forcé

## Ressources

Pour plus d'information, veuillez consulter ce qui suit:

Page Web de la Loi Ouïghoure sur la Prévention du Travail Forcé: <https://www.cbp.gov/trade/forced-labor>, Douanes et Protection des Frontières des États-Unis (CBP)

Loi Publique 117-78: <https://www.govinfo.gov/app/details/PLAW-117publ78> Loi Ouïghoure sur la Prévention du Travail Forcé de 2021

Avis aux Entreprises sur la Région Autonome de Xinjian Ouïghoure: <https://www.state.gov/xinjiang-supply-chain-business-advisory/>, Département d'Etat des États-Unis

## Travail forcé au Xinjiang



## qu'est-ce qu'il y a dans votre sac

**Marchandises les plus courantes importées aux États-Unis depuis la région autonome de Xinjiang Ouïghoure**

Voici trois principaux types de produits à haut risque d'être issus du travail forcé:



**Produits Chimiques**



**Vêtements/Textiles**



**Produits Agricoles**



CBP.gov/Trade